

# SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE: EN ROUTE VERS UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE

Jerzy Buzek | *Député européen, ancien premier ministre polonais et membre du Conseil d'administration de Notre Europe - Institut Jacques Delors*

Le 20 September 2013, à l'occasion de la réunion informelle du Conseil sur la politique de l'énergie de l'UE, sous présidence lituanienne, *Notre Europe - Institut Jacques Delors*, l'université Vytautas et l'association *Lithuanian Atlantic treaty*, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères lituanien, a organisé une conférence de haut niveau au parlement lituanien de Vilnius. L'objectif était de discuter du futur de la politique européenne de l'énergie, et la proposition politique pour une «Communauté européenne de l'énergie» de *Notre Europe - Institut Jacques Delors* soutenue par Jacques Delors et Jerzy Buzek. Pendant la conférence, Prof. Jerzy Buzek a délivré un discours sur les développements positifs récents concernant la mise en place de cette proposition et les voies par lesquels l'UE se dirige vers une communauté européenne de l'énergie.

## Introduction

Toutes mes félicitations pour le choix du titre de la conférence ! On ne pouvait mieux choisir ! En Pologne, dans les turbulentes années '80, on avait coutume de dire : **« Il n'y a pas de liberté sans solidarité ! »**. **Aujourd'hui, on peut dire à juste titre : « Il n'y a pas de sécurité énergétique sans solidarité »**.

Toute ma reconnaissance va à la présidence lituanienne pour avoir choisi de mettre la question de l'énergie en tête de ses priorités. Ces neuf dernières années, depuis le début de mon mandat au Parlement européen en 2004, j'ai plaidé pour une approche intégrée de l'énergie. J'ai toujours eu la conviction que nous pouvions créer une Politique énergétique commune d'une importance équivalente à celle de la Politique agricole commune.

Si nous sommes réunis à Vilnius aujourd'hui, c'est parce qu'en ce semestre, c'est la Lituanie qui préside le travail de l'UE. Mais le fait que nous nous retrouvions tous ici pour parler d'une énergie solidaire revêt aussi un aspect hautement symbolique, parce que la Lituanie est le meilleur exemple de ce que signifie manquer de solidarité en matière d'énergie. Nous sommes sur la terre ferme et pourtant nous sommes sur un îlot. Un îlot énergétique. Les Litvaniens savent très bien — plus que toute autre nation européenne— ce que cela

signifie que d'être isolé des réseaux européens ; et ils savent à quel point il est urgent de relever ce défi.

Le fait que cette conférence fasse partie de la réunion informelle des ministres de l'énergie est très important à mes yeux. Le Conseil informel débat en ce moment d'éléments cruciaux de la politique énergétique, tels que les projets d'intérêt commun qui seront annoncés en Octobre. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux organisateurs pour nous avoir rassemblés ici. Mes remerciements vont tout particulièrement à *Notre Europe - Institut Jacques Delors*, à l'Association lituanienne du *Traité de l'Atlantique* et à l'Université Vytautas Magnus.

Au cours de ces derniers mois, bien avant la présidence, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de discuter des problèmes énergétiques avec le Premier ministre lituanien Algirdas Butkevicius et avec les membres de son cabinet, y compris le ministre Jaroslav Neverovič. En mai, l'association internationale *Central Europe Energy Partners* a organisé le Sommet de Vilnius sur l'énergie, une excellente plateforme de discussion, elle aussi, et une introduction idéale à la présidence.

## 1. La Communauté européenne de l'énergie : vision

Je suis heureux de voir que la « Communauté européenne de l'énergie » est mentionnée dans le titre. Quand Jacques Delors et moi avons proposé cette initiative au président du Parlement européen, il y a trois ans, nous l'avions basée sur trois axes : un Marché intérieur de l'énergie intégré qui fournirait l'infrastructure nécessaire (en particulier des interconnexions transfrontalières), qui rendrait possible un commerce libre et équitable de l'énergie et qui éliminerait les îlots énergétiques ; une recherche conjointe sur les nouvelles technologies énergétiques ; et la possibilité de coordonner les achats d'énergies extérieurs à l'UE. Les visées ultimes de la Communauté européenne de l'énergie sont la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la compétitivité des prix et une protection environnementale efficace.

Trois années ont passé depuis notre proposition de créer une Communauté européenne de l'énergie. J'en ai soutenu la mise œuvre, à la fois quand j'étais président du PE et par après. J'en ai discuté avec les chefs de tous les États membres, avec les acteurs de l'énergie et avec des experts. J'ai également obtenu le soutien du président Barroso et du commissaire Oettinger pour cette initiative politique, ce qui fut probablement déterminant dans la création d'une Communauté européenne de l'énergie.

## 2. Ouvrir la voie d'une Communauté européenne de l'énergie : législation

Nous avons récemment effectué des progrès considérables en créant un cadre législatif visant à faire de la Communauté européenne de l'énergie une réalité. Pour citer quelques exemples :

- Le règlement sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz (2010) ;
- Des réglementations nucléaires coercitives ;
- Une stratégie pour les relations extérieures de l'UE en matière énergétique (2012) ;
- Un mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux entre les États membres et les pays tiers dans le domaine de l'énergie (2012) ;
- Une directive énergétique efficace (2012) ;
- Une réglementation des lignes directrices pour une infrastructure énergétique transeuropéenne (2013).

Les décisions les plus importantes furent prises grâce aux conclusions du Conseil européen sur l'énergie du 4 février 2011 et répétées au sommet du 22 mai 2013. Je suis très reconnaissant au président Herman van Rompuy de m'avoir invité à collaborer de près à la préparation du projet de conclusions. Il faut noter qu'en l'état actuel, une nouvelle législation européenne ne semble pas nécessaire ; toutes les lois utiles sont déjà là. Ce qui est nécessaire, par contre, c'est la mise en œuvre rapide de toutes les lois existant dans les États membres. Ceci a été souligné à la fois dans la communication de la Commission de 2012 et dans mon rapport du PE sur le Marché intérieur de l'énergie de cette année 2013.

## 3. Ouvrir la voie d'une Communauté européenne de l'énergie : financement

Nous nous sommes également assurés du financement de la politique énergétique pour la période 2014-2020 par le biais du Cadre financier pluriannuel, dans la perspective à la fois d'établir un marché de l'énergie européen bien connecté et de bénéficier des meilleures technologies. Ce financement comprend 5,1 milliards d'euros pour une infrastructure transeuropéenne sous l'égide du nouveau « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe » ; à peu près 5,4 milliards d'euros pour la recherche sur les nouvelles technologies énergétiques d'« Horizon 2020 » ; ainsi que des fonds structurels, assignés en particulier à l'efficacité énergétique.

## 4. Le Marché intérieur de l'énergie comme élément essentiel de la mise en œuvre de la Communauté européenne de l'énergie

Nous avons défini notre philosophie, nous avons adopté les lois nécessaires et nous nous sommes assurés d'un financement. Mais nous ne pourrions accéder à une énergie stable, abordable et propre sans un Marché intérieur de l'énergie.

Ce marché apportera la garantie que l'énergie des Européens et de l'économie européenne est bien :

- **Sécuritaire et stable**, par un accroissement des connexions entre les États membres, en vue d'une meilleure prévention des crises d'approvisionnement et d'une coordination des achats conjoints, grâce à une position de négociation raffermie dans les pourparlers avec les fournisseurs extérieurs.

- **Abordable**, ce qui implique une éventuelle baisse des prix, une amélioration de la condition des consommateurs particuliers (un meilleur contrôle de la consommation énergétique, des factures plus transparentes, une plus grande facilité de changement de fournisseur et une comparaison des prix), et une compétitivité accrue des entreprises au sein de l'UE.
- **Propre**, parce qu'un Marché intérieur de l'énergie bien connecté, compétitif et bien réglementé permettra une mise en œuvre rationnelle et viable de la politique environnementale et climatique de l'UE. À ce propos, la politique climatique jusqu'en 2030 est aussi un des sujets abordés lors de la rencontre informelle du Conseil, ici à Vilnius.
- L'application de tous les codes de transmission et de toute autre décision utile, pour faire fonctionner le MEI et garantir un accès équitable à tous les acteurs.
- **Maximiser le bien-être des consommateurs**, à la fois celui des particuliers et celui des entreprises, en leur donnant la possibilité de bénéficier de tous les avantages TIC, des factures simples et claires, un accès aisé à l'information, la possibilité de choisir les producteurs et fournisseurs d'énergie, **tout en leur offrant la possibilité d'une microproduction en tant que consommateurs proactifs.**
- **Une mise en œuvre urgente de la législation**, et en particulier du « troisième paquet Énergie ». Nous attendons de la Commission européenne qu'elle aille puiser dans toutes les ressources disponibles pour motiver les pays de l'UE à accomplir cette tâche. Les compagnies internationales hors UE devraient se conformer aux mêmes règles, telles la dissociation de la propriété et la compétition.

Je suis heureux que le Parlement européen ait presque unanimement adopté mon rapport sur le MEI la semaine passée. C'est un pas en avant supplémentaire. **Dans le rapport**, j'appelais aux initiatives suivantes :

- **Une pleine exploitation, par les États membres, du potentiel de la totalité de leurs ressources énergétiques locales** et une harmonisation des actions de support aux sources d'énergies renouvelables. Toutes les mesures d'incitation existantes, quel que soit le type d'énergie, devraient être progressivement interrompues. Une recherche européenne conjointe en matière de technologies nouvelles devrait être entreprise à grande échelle.
- **La dissociation des prix du gaz et du pétrole**, dans la mesure où l'indexation des prix est un système complètement dépassé qui tue la compétitivité. Nous devons faire de notre mieux pour renégocier les contrats à long terme et éviter à tout prix le mécanisme d'indexation du pétrole lors de la signature de nouveaux contrats.
- **Stopper, au fur et à mesure, la réglementation des prix de l'énergie** et offrir un large soutien aux consommateurs les plus vulnérables.
- **L'intégration de l'infrastructure existante** et la construction d'une nouvelle infrastructure, en particulier des interconnecteurs transfrontaliers, sur base de fonds à la fois privés et publics (nationaux et européens).

### En conclusion...

Une énergie bon marché est une des conditions préalables à la compétitivité de l'UE et, par là, à la croissance, à la création de nouveaux emplois et à une amélioration du bien-être des citoyens de l'UE. C'est une des trois stratégies qui permettra —avec le marché unique et l'innovation— de se sortir de la crise actuelle.

Nous ne pouvons pas considérer la Communauté européenne de l'énergie (initiée en fait il y a plus de soixante ans avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier) comme véritablement aboutie, tant que le Marché intérieur de l'énergie n'est pas réalisé.

Le soutien massif —de plus de 90 % des députés européens— au rapport sur le Marché intérieur de l'énergie indique clairement que la politique énergétique est fondamentale pour notre intégration à tous, nous Européens.

Sur les mêmes thèmes...

**LA SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE : DE L'INDÉPENDANCE À L'INTERDÉPENDANCE**

Sami Andoura, préface de Jacques Delors, *Études & Rapports No. 99, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juillet 2013

**LES ÉTATS BALTES DANS L'UE : PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR**

Jerzy Buzek, Agnia Grigas, Andres Kasekamp, Kristina Maslauskaitė et Liva Zorgenfreija, *Études & Rapports No. 98, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, juillet 2013

**LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE, C'EST MAINTENANT !**

Sami Andoura, Jerzy Buzek, Jacques Delors et António Vitorino, *Tribune, Notre Europe - Institut Jacques Delors*, mai 2013

**LA FRANCE, PIONNIÈRE D'UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE**

Jacques Delors, Sami Andoura et Michel Derdevet, *Le Figaro*, 24 janvier 2013

**RELEVONS ENSEMBLE LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES GRÂCE À UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE**

Jacques Delors, Staffan Nilsson, Stéphane Buffetaut et Sami Andoura, *Tribune, Notre Europe/CESE*, mars 2012

**LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE A BESOIN DE PLUS D'EUROPE : APPEL POUR UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE**

Jacques Delors et Staffan Nilsson, *Tribune, Notre Europe/CESE*, février 2012

**DÉCLARATION CONJOINTE DE JACQUES DELORS ET JERZY BUZEK EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE**

Jerzy Buzek et Jacques Delors, *Tribune, Notre Europe*, mai 2010

**VERS UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE : UN PROJET POLITIQUE**

Sami Andoura, Leigh Hancker et Marc Van der Woude, préface de Jacques Delors, *Études & Recherche No. 70, Notre Europe*, mars 2010

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe - Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction à partir de l'anglais: Valérie Angenot • © *Notre Europe - Institut Jacques Delors*

